

APLC Annual General Meeting - Aug 27, 2023

Minutes

1. The President of the APLC (Ricky Victor) welcomed the members and proceeded to thank the directors of the APLC and many others who have contributed their time to the health and safety of our lakes.
2. The President presented the agenda for approval, it was seconded by Barry Rishikof. None opposed.
3. Claire Kilgallen (Secretary Treasurer) presented the financial statement as at December 31, 2022. The bank balance showed \$17,119.93. The president explained that the sum represented a reserve which could be used in case of budget cuts from the Municipality of Lantier which could result in reduced budgets for patrols or divers.
4. The president submitted the following slate of directors for 2023-2024.
Ricky Victor (President)
Claire Kilgallen (Secretary Treasurer)
Jeremy Becker (Communication)
Jack Weinstein (membership)
Barry Rishikof (Code of conduct-patrols)
Gerry Phillips (Divers)
Sammi Fabian
Jacques Ferragne
Phyllis Leibov (Past President)
No other nominations were presented.
Frank Tauber proposed motion to approve the slate as presented. It was seconded by Steve Berke. None opposed.
5. Jack Weinstein reported that we set a new record for APLC members at 173! A dramatic increase over the last few years. We have more than doubled our membership since 2016 when we had only 85 members. We are still concerned about our membership in the French community where our percentage of members to homes is significantly lower than in the English community. The APLC will be looking at ways to correct this problem.
6. Barry Rishikof reported that in general we had a much better enforcement of our code of conduct by the patrollers this summer. Their efforts to educate and promote our community rules (e.g. quiet time, no wake zones, etc.) has greatly improved the safety and security on our lakes. We will continue to work closely with Sebastien Lajoie (Directeur de la Regie Incendie des Monts) and his team to make sure that they will provide the same service next year.

7. Gerry Phillips presented the results of the divers (Eurasian Milfoil) from June through to August 27. We have successfully reduced the number of locations where colonies have flourished in the past. Last year we had over 20 locations in the lake with Milfoil colonies. This year we had less than 10 locations with all locations except for 1 with less than 100 plants. This year for the first time in many years, we were able to focus on the bay where the milfoil was first discovered and more than 90 % of the plants (over 3000) removed this year came from that area.

**Updated of Diver results for 2023 through end of September showed total plants removed at 3496 compared to 3806 last year.

8. The president reported that lake water testing was scheduled for August 27/28.

**Results for the samples taken (15 locations) showed positive results.

Water quality was very good to excellent in all locations. These results were similar to previous years.

9. The president reported that the APLC in partnership with the Municipality of Lantier was working with CRE Laurentides (Conseil régional de environnement des Laurentides). The CRE is an environmental group that promote sustainable development and protection of the environment. This summer they conducted a study of the shorelines for Lac Ludger and Lac Cardin and they will be issuing a report in Spring 2024. We have discussed further studies in the coming year including a study eutrophication and oxygen levels which is of concern in Lac Cardin.

10. The President reported that signs on the bridges in the river between Lac Ludger and Lac Cardin (warning boaters to reduce their wake) have decayed and need to be changed. Francois Courtemanche (a member of the APLC) presented his ideas and designs for changing these signs to pictograms showing the effects of waves on the nests of loons and ducks. It was decided that working together with the city and their designated design professionals, 4 bilingual signs with pictograms would be ordered for installation next spring.

** The signs have been designed, ordered, produced, picked up and will be installed in the spring.

The City of Lantier is responsible for installation and maintenance of the lake buoys which are used to regulate the speed and wake of boats to promote a safe and environmentally safe lake. The APLC will meet with the city to review the current situation.

** The president accompanied the city staff on the lakes in early October. Buoys were designated for repair, replacement, and relocation. Two additional buoys will be installed to make sure that boats do not enter or exit the rivers at excessive speeds that create destructive wakes (causing

soil erosion promoting the growth of undesirable plants such as blue green algae).

11. During question period a few issues were raised.

There was a question about the city vignette program and what purpose was served by them. As was explained at the meeting, the sole purpose of the vignette program is to allow access to the public boat launch. (i.e. no vignette-no access)

There was a concern about individuals installing their own buoys to designate a swim area or floating docks for swimming and whether there were any rules associated with these docks and buoys. As was explained in the meeting, these rules fall under the jurisdiction of the city of Lantier and essentially unless there is a valid complaint, they are not going to address these buoys or docks. Bottom line, if the homeowner is using common sense, the city will not go looking for a problem that doesn't exist. The APLC is an agreement with this approach.

A past president raised the point that all members of the APLC should be commended for the work being done and for the results being achieved in keeping our lake healthy. Not only have we seen eradication of several colonies of Eurasian Milfoil but as well, with so much rain this summer creating conditions that are favorable to blue green algae blooms, we managed to avoid those issues.

12. The president proposed that the meeting be adjourned. Seconded by Jeremy Becker. None opposed.

**Updates of information that took place after the AGM

Assemblée générale annuelle de l'APLC 27 août 2023

Procès-verbal

1. Le président de l'APLC (Ricky Victor) a souhaité la bienvenue aux membres et a remercié les administrateurs de l'APLC et les nombreuses autres personnes qui ont consacré du temps à la santé et à la sécurité de nos lacs.

2. Le président présente l'ordre du jour pour approbation, appuyé par Barry Rishikof. Personne ne s'y oppose.

3. Claire Kilgallen (secrétaire-trésorière) présente le bilan financier au 31 décembre 2022. Le solde bancaire s'élève à 17119,93 \$. Le président explique que cette somme représente une réserve qui pourrait être utilisée en cas de coupes

budgétaires de la part de la municipalité de Lantier qui pourraient se traduire par une réduction des budgets pour les patrouilles ou les plongeurs.

4. Le président soumet la liste suivante de directeurs pour 2023-2024.

Ricky Victor (Président)

Claire Kilgallen (Secrétaire-trésorière)

Jeremy Becker (Communication)

Jack Weinstein (Adhésion)

Barry Rishikof (Code de conduite - patrouilles)

Gerry Phillips (Plongeurs)

Sammi Fabian

Jacques Ferragne

Phyllis Leibov (Ancienne Présidente)

Aucune autre nomination n'a été présentée. Frank Tauber propose d'approuver la liste telle que présentée. Elle est appuyée par Steve Berke. Personne ne s'y oppose.

5. Jack Weinstein signale que nous avons établi un nouveau record pour les membres de l'APLC avec 173 ! Il s'agit d'une augmentation spectaculaire par rapport aux dernières années. Nous avons plus que doublé le nombre de nos membres depuis 2016, année où nous n'en comptons que 85. Nous sommes toujours préoccupés par le nombre de nos membres dans la communauté francophone où le pourcentage de membres par foyer est nettement inférieur à celui de la communauté anglaise. L'APLC étudiera les moyens de remédier à ce problème.

6. Barry Rishikof a rapporté qu'en général, les patrouilleurs ont beaucoup mieux appliqué notre code de conduite cet été. Nous continuerons à travailler étroitement avec Sébastien Lajoie (Directeur de la Régie Incendie des Monts) et son équipe pour s'assurer qu'ils fourniront le même service l'année prochaine.

7. Gerry Phillips a présenté les résultats des plongeurs (myriophylle en épi) de juin au 27 août. Nous avons réussi à réduire le nombre d'endroits où les colonies ont prospéré dans le passé. L'année dernière, nous avions plus de 20 endroits dans le lac avec des colonies de myriophylle. Cette année, il y en avait moins de 10 et tous les sites, sauf un, comptaient moins de 100 plantes. Cette année, pour la première fois depuis de nombreuses années, nous avons pu nous concentrer sur la baie où le myriophylle a été découvert pour la première fois et plus de 90 % des plantes (plus de 3 000) enlevées cette année provenaient de cette zone.

**La mise à jour des résultats des plongeurs pour 2023 jusqu'à la fin du mois de septembre montre que le nombre total de plantes enlevées est de 3496 par rapport à 3806 l'année dernière.

8. Le président signale que l'analyse de l'eau du lac est prévue pour les 27 et 28 août.

******Les résultats des échantillons prélevés (15 endroits) se sont révélés positifs. La qualité de l'eau était très bonne à excellente dans tous les endroits. Ces résultats sont similaires à ceux de l'année dernière.

9. Le président rapporte que l'APLC, en partenariat avec la municipalité de Lantier, travaille avec le CRE Laurentides (Conseil régional de l'environnement des Laurentides). Le CRE est un groupe environnemental qui fait la promotion du développement durable et de la protection de l'environnement. Cet été, il a mené une étude sur les rives des lacs Ludger et Cardin et publiera un rapport au printemps 2024. Nous avons discuté d'autres études au cours de l'année à venir pour étudier l'eutrophisation et les niveaux d'oxygène, ce qui est préoccupant dans le lac Cardin.

10. Le président signale que les panneaux sur les ponts de la rivière entre le lac Ludger et le lac Cardin (avertissant les plaisanciers de réduire leur vagues) se sont décomposés et doivent être changés. François Courtemanche (membre de l'APLC) a présenté ses idées et ses dessins pour changer ces panneaux par des pictogrammes montrant les effets des vagues sur les nids des huards et des canards. Il a été décidé qu'en collaboration avec la ville et les professionnels du design désignés, 4 panneaux bilingues avec pictogrammes seraient commandés pour être installés au printemps prochain.

****** Les panneaux ont été conçus, commandés, produits, ramassés et seront installés au printemps.

La ville de Lantier est responsable de l'installation et de l'entretien des bouées du lac qui sont utilisées pour réguler la vitesse et les vagues des bateaux afin de promouvoir un lac sûr et respectueux de l'environnement. L'APLC rencontrera la ville pour faire le point sur la situation actuelle.

****** Le président a accompagné le personnel de la ville sur les lacs au début du mois d'octobre. Les bouées ont été désignées pour être réparées, remplacées et déplacées. Deux bouées supplémentaires seront installées pour s'assurer que les bateaux n'entrent pas ou ne sortent pas des rivières à des vitesses excessives qui créent des sillages destructeurs (causant l'érosion du sol et favorisant la croissance de plantes indésirables telles que les algues bleues).

11. Pendant la période de questions, quelques points ont été soulevés.

Une question a été posée sur le programme de vignettes de la ville et sur son objectif. Comme cela a été expliqué lors de la réunion, le seul objectif du programme de vignettes est de permettre l'accès à la rampe de mise à l'eau publique. (autrement dit, pas de vignette, pas d'accès).

On s'inquiète du fait que des personnes installent leurs propres bouées pour désigner une zone de baignade ou des quais flottants pour la natation et on se demande s'il y a des règles associées à ces quais et à ces bouées. Comme cela a été expliqué lors de la réunion, ces règles relèvent de la compétence de la ville de Lantier et, essentiellement, à moins qu'il n'y ait une plainte valable, la ville ne va pas s'occuper de ces bouées ou de ces quais. En fin de compte, si le propriétaire

fait preuve de bon sens, la ville ne cherchera pas à résoudre un problème qui n'existe pas. L'APLC est d'accord avec cette approche.

Un ancien président a souligné que tous les membres de l'APLC devraient être félicités pour le travail accompli et les résultats obtenus pour maintenir notre lac en bonne santé. Non seulement nous avons vu l'éradication de plusieurs colonies de myriophylle en épi, mais aussi, avec tant de pluie cet été créant des conditions favorables à la prolifération des algues bleues vertes, nous avons réussi à éviter ces problèmes.

13. Le président propose d'ajourner la réunion. Cette proposition est appuyée par Jeremy Becker. Personne ne s'y oppose.

****Mise à jour des informations qui ont eu lieu après l'AGA**